### **Comment faire rire : une typologie classique**

* **Le comique de mots**

Il utilise les ressources de la langue : répétitions, jeux de mots, calembours, jargon, etc.

* **Le comique de gestes**

Il présente des gestes qui font rire : coups, grimaces, chutes, habits ridicules, défauts physiques exagérés, etc. Ce sont des coups de bâtons, des positions ridicules, des expressions du visage, le ton de la voix, ou les costumes extravagants qui provoqueront les rires du public. Un exemple fameux, c’est la leçon de phonétique du Maître de philosophie à Monsieur Jourdain, alias le bourgeois gentilhomme, dans la pièce de Molière.

* **Le comique de situation**

Il présente des rencontres imprévues, improbables, des quiproquos, des surprises, des malentendus, etc. Des situations en elles-mêmes risibles parce que les personnages perdent le contrôle sans que cela vire au drame, au tragique. Nous rions de leurs déboires, de la façon dont ils sont perdus, manipulés…

* **Le comique de caractère**

Il exagère (hyperbole, caricature) les défauts, les vices, des personnages.

* **Le comique de mœurs**

Un autre comique diffus, c’est celui que l’on nomme comique de mœurs. Il s’agit pour le dramaturge de peindre les vices et les mœurs de son temps. Non dans le but de provoquer une indignation, un dégoût, mais la joie moqueuse de n’être pas ainsi, de ne pas se comporter ainsi.

* **Le comique de répétition**

Le dernier type de comique consacré et identifiable, c’est le comique de répétition. Il s’agit de ce que l’on nomme running gag en anglais. Il consiste en la répétition, tout au long de la pièce, d’une même chose, qu’il s’agisse d’une réplique, d’une gestuelle, ou d’une situation. À force, la survenue de cette chose, inlassablement répétée, sera à même de provoquer le rire du spectateur.

#### **Les principales formes théâtrales comiques**

1. La **farce** est une courte pièce grossière qui utilise la gestuelle, les quiproquos, etc. Les personnages sont caricaturés.
2. La **commedia dell’arte** met en scène des acteurs masqués qui font de l’improvisation et qui démontrent de la naïveté, de la ruse et de l’ingéniosité.
3. La **comédie de caractère** présente des personnages dont les vices sont les déclencheurs de l’intrigue.
4. La **comédie de mœurs** peint les travers d’une société.
5. La **« grande » comédie** est constituée de cinq actes, en vers, et respecte les règles du théâtre classique et vise à faire ressortir une vérité sur l’être humain.
6. Le **vaudeville** est un mélange entre le comique de situation et le comique de mots, il se caractérise par la présence de plusieurs  rebondissements.

### **Définitions**

* **Quiproquo**. Celui-ci résulte d’une situation où deux personnes pensent parler d’une même chose, alors que ce n’est pas le cas. Peuvent s’ensuivre des discussions amusantes pour le spectateur qui, lui, est conscient de la méprise.
* **Hyperbole**: Figure de style consistant à mettre en relief une notion par l’exagération des termes employés.
* **Satire**: Écrit dans lequel l’auteur fait ouvertement la critique d’une époque, d’une politique, d’une morale ou attaque certains personnages en s’en moquant.
* **Ironie**: Figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu’on veut faire comprendre.

### **Pour prolonger : rire est-il moral ?**

Longtemps la comédie théâtrale a été davantage condamnée par les autorités morales (l’Église Catholique par exemple) que la tragédie. L’humour était mal vu parce qu’il provoquait chez le spectateur la joie devant le mal, la « joie du mal » qui frappait un personnage.

Baudelaire développe une idée semblable dans son célèbre essai « De l’essence du rire ». [**Se référer à la note suivante du cours.**](http://www.dallenogare.biz/fr4/un-article-de-charles-baudelaire-au-sujet-du-rire/)

Baudelaire y critique le rire « satanique » qui relève de l’orgueil et écrase autrui, mais justifie le rire « absolu », que l’on pourrait aussi nommer « métaphysique », où le rieur rit de la vie en elle-même, de l’existence, donc également de lui-même. C’est un rire libérateur qui permet au rieur de se dégager de ce qui, dans la vie, l’oppresse, l’enferme.

Une autre forme de rire peut aussi se justifier moralement parce qu’il libère, c’est celui des victimes, des dominés, envers leurs oppresseurs. Ce rire satirique est dangereux, mais il trouve une justification morale puisqu’il vise à déboulonner des orgueilleux, des individus qui abusent de leur pourvoir. Souvent le refus de l’humour par des autorités moralisatrices s’explique par le fait qu’elles se sentent déstabilisées par l’humour qui les vise.